

## **DEVENEZ ACTEUR PRAP DANS VOTRE ENTREPRISE**

Prévenir les risques physiques liés à l'activité professionnelle

Secteur BIC : Bâtiment, Industrie, Commerce

Secteur 2S : Sanitaire et Social

**DUREE DE LA FORMATION** 2 jours soit 14 heures

**LIEUX DE LA FORMATION** en intra ou à distance

### **PUBLIC CONCERNE**

Tous les salariés dont l'activité professionnelle comporte une part importante de travail physique et qui souhaitent se former en matière de prévention des risques liés à l'activité physique

### **PREREQUIS**

Savoir lire et écrire la langue française

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** 8 maximum et 4 minimums

### **OBJECTIFS**

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise

Observer et analyser les situations de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues

Participer à la maîtrise du risque dans l'entreprise

Proposer à son encadrement des améliorations techniques et ou organisationnelles d'aménagement de son poste de travail

### **PROGRAMME**

Les risques de votre métier et l'intérêt de la prévention en entreprise

Le fonctionnement du corps humain et ses limites

L'observation de votre travail, pour identifier ce qui peut nuire à la santé

Les propositions des améliorations et actions correctives

La remontée des informations aux personnes concernées

Le respect des principes de sécurité et d'économie d'efforts

## **RECETTE PEDAGOGIQUE**

Apport de connaissances en santé et sécurité au travail

Mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié

Déplacement sur le poste pour observation et analyse du travail réel

Partage d'expérience

## **POINTS FORTS DE LA FORMATION**

La formation à la prévention des risques liés à l'activité physique, PRAP, permet au salarié d'être acteur de sa propre prévention mais aussi de devenir acteur de la prévention de son entreprise et donc de participer à la performance de celle-ci.

La formation PRAP IBC -2S est essentiellement pratique et conforme au programme et référentiel de l'INRS.

L'interaction est permanente entre les participants et le formateur.

Chaque participant a l'occasion de réaliser des analyses de situation de travail sur des cas concrets issus de son travail réel.

## **INTERVENANTE**

Marie-Christine PATON

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée intervenante en prévention des risques professionnels (I.P.R.P) auprès de la DREETS (directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

IBC -2 S certifiée par l'INRS

## **MODALITES D'EVALUATION**

Mises en situation

Epreuves certificatives

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

Attestation de fin de formation

Certificat délivré ACTEUR-PRAP industrie, bâtiment et commerce et ou secteur sanitaire et social

Clé USB

## **TARIFICATION**

1200 € / Jour HT

TVA 20%

## **MODALITES ET DELAIS D ACCES**

**Contact :** <https://www.prerisk-formation.fr/>

**: 06 81 58 35 95**

Me contacter pour analyser l'expression de vos besoins et vos propositions de dates

La formation débutera en fonction de vos propositions